



Conseil de Quartier
Ermitage

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2016
--

Présents :

Claude BROCHET
Christophe AURICOSTE,
Patrice BOULAT
Yves CASTEL,
Patrick JADE,
Rachid KADDIMI,
Yves THIRION,
Claire VALADIER,

Excusés :

Philippe CHARPY
Annick LACOUT,
Bertrand SIMONIN

Présentation :

Kevin MARUSZAK, nouveau chef du Cabinet du maire

Planning envisagé des réunions du Conseil en 2016 :

Lundi 21 mars
Lundi 11 avril
Lundi 20 juin
Lundi 5 septembre
Lundi 7 novembre

Présentation du Budget 2016 par Thierry LAMBART, Directeur Général des Services

Thierry LAMBART a présenté aux conseillers de quartier les grandes orientations du budget 2016 de la Ville. Ce dernier sera soumis au vote lors du prochain conseil municipal qui se déroulera le mercredi 10 février prochain à l'Hôtel de Ville.

Bilan de l'apéritif dînatoire aux Eaux-Vives.

Très belle participation avec environ 40 personnes.
L'ambiance fut très conviviale.
Longue participation de Mme Bernard, maire du Pecq, très appréciée.
Michelle Bianco a apporté une aide appréciable.

Panneau du quartier :

Le panneau du Conseil de quartier a été installé par les services techniques de la Ville. Il est à disposition des conseillers qui souhaiteraient afficher des informations concernant le quartier. Bien évidemment, les ordres du jour et les comptes-rendus des Conseils de quartier y seront également affichés par le président.

Animations :

Projet vide-greniers 2016 :
Date possible : dimanche 22 mai, 29 mai ou 5 juin 2016.

10 places supplémentaires pourraient être envisagées.

Situation des travaux dans le quartier :

Le remplacement des arbres malades square Jacques Tati est prévu prochainement.

La réparation de l'affaissement du trottoir 9 rue du Raidillon a été effectuée.

Aire de jeux square J.Tati : Un contrat de maintenance permet d'assurer l'entretien et la conformité de l'ensemble des aires de jeux de la ville. Le service Environnement vérifie également régulièrement l'état des jeux.

Escalier impasse du Raidillon : élaguer les arbres qui masquent le candélabre. Il est précisé que ces arbres sont en domaine privé et qu'un courrier sera adressé aux propriétaires pour leur demander cet élagage.

Rond-point d'Indochine : reprendre la pente sous les grilles le long du ralentisseur.

Rue A. Dumas :

Couper les pointes cassées des îlots.
Vérifier la hauteur des panneaux signalisation.

Boulangerie MÉTEAU :

Éloigner le second conteneur du bac à fleurs.

Souterrain Ermitage RN 13 :

Côté boulangerie : remplacer le panneau « passage piéton » et le positionner sur la barrière pour qu'il soit plus visible.
Nettoyer régulièrement le souterrain.

Côté auto-école :

Réparer l'éclairage dans le haut de l'escalier.
Élaguer l'arbre qui masque l'éclairage.

Résidence Leclerc-Bellevue :

Installer plots ou barrières pour empêcher le stationnement sur la zone de sortie des conteneurs et encombrants.

Retirer les bacs à fleurs et réaliser un marquage au sol pour délimiter les places.

Trottoir RN13 côté auto-école vers arrêt de bus : refaire scellement d'une bordure anti-stationnement.

Claude BROCHET

Président du Conseil de quartier

Ermitage